

MACOURIA – RIVES DE SOULA – PHASE 2.2/2.3

LANCEMENT DES LOTS A BATIR DESTINÉS AUX PARTICULIERS

Nom du client :
Numéro de terrain :

1. Documents à remettre à l'EPFA Guyane avant visite du terrain

	Copie de la pièce d'identité du ou des acquéreur(s)
	Copie extrait acte de mariage, copie convention de PACS, copie convention de concubinage
	Copie du contrat de mariage (le cas échéant)
	Copie du jugement de divorce
	Copie du livret de famille
	Acte de naissance de moins de 3 mois des acquéreurs
	Questionnaire rempli portant sur la composition du foyer
	Copie du bail de location
	Copies des 3 dernières quittances de loyer de l'année en cours
	<i>A défaut</i> Attestation d'hébergement à remplir par la personne qui a hébergé sur l'année 2018
	Attestation d'hébergement à remplir par la personne qui a hébergé sur l'année 2019 à ce jour
	Trois derniers bulletins de salaire
	Fiches d'imposition sur le revenu année 2018
	Diagnostic financier réalisé par l'ADIL au regard de la fiche pratique « Préparer votre étude de financement » (contact : 0594.38.14.29)
	Simulation bancaire justifiant une capacité d'emprunt maximal permettant de réaliser l'ensemble du projet immobilier (terrain + construction)

2. Documents à remettre à l'EPFA Guyane dans le mois qui suit le RDV

	Devis prévisionnel fourni par un Constructeur de Maisons Individuelles
	Plans prévisionnels fournis par un Constructeur de Maisons Individuelles